

*Questions orales*

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre. Je prie tous les députés d'écouter la question au lieu de se lancer des invectives de part et d'autre de la Chambre. Cela simplifierait beaucoup les choses.

**M. Chrétien:** Monsieur le Président, comme le contrat visait le ministère des Finances, le ministre des Finances fera-t-il maintenant ce que nous attendons de lui dans les circonstances, afin de tirer les choses au clair une fois pour toutes et garantir que le ministre des Finances qui présentera le prochain exposé budgétaire ne verra pas sa réputation compromise à la Chambre des communes et dans tout le pays?

**L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnement et Services):** Monsieur le Président, je ne devrais pas être obligé d'apprendre cela à un ancien ministre des Finances, mais le contrat visait la Banque du Canada, qui est une institution distincte du ministère des Finances. La Banque a ses bureaux dans un autre endroit et elle a son propre personnel, différent de celui du ministère des Finances. La Banque nous a téléphoné pour nous dire qu'elle avait besoin d'une agence pour s'occuper d'un certain programme. Nous avons engagé cette agence. Le fait que nous économisions des centaines de milliers de dollars montre bien que notre décision était sage.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

### LES TRANSPORTS

ON DEMANDE SI DES MESURES SONT PRISES EN VUE DE  
RECOURIR DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN TROP À  
CERTAINES SOCIÉTÉS

**M. Fernand Jourdenais (La Prairie):** Monsieur le Président, est-ce qu'on peut avoir deux minutes de sérieux dans cette Chambre? Ma question s'adresse au ministre des Transports. Compte tenu du fait que, dans le rapport du Vérificateur général de décembre dernier, le ministre des Transports du temps, en avril 1983, a fourni 74 millions de dollars de trop à la VIA Rail et que, en 1981, encore, le ministre a donné 46 millions et demi en trop au Canadien National, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a déjà entrepris ou prévoit entreprendre des démarches pour la récupération de cet argent versé en trop par l'ancien gouvernement libéral? Les gars là-bas là!

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je répondrai tout d'abord à mon collègue que ce problème se pose par suite des divergences d'opinions parfaitement normales au sujet des méthodes comptables. En deuxième lieu, cela est peut-être attribuable aux treizième et quatorzième factures, en raison d'arrangements contractuels indéterminés que VIA Rail a conclus avec les deux compagnies ferroviaires. Il est à espérer que la question sera résolue grâce à de nouvelles dispositions au sujet de l'établissement des

coûts. Quant à la question précise des méthodes comptables, cette question est également examinée. Nous espérons qu'elle sera résolue de façon satisfaisante.

\* \* \*

### LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### L'ADJUDICATION DE CONTRATS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a quelques minutes, le ministre des Approvisionnements et Services a dit, en réponse à une question, que s'il avait eu à prendre la décision concernant le contrat adjugé au beau-frère du ministre des Finances, il aurait fait de même. Par la suite, le premier ministre a admis que peut-être, le gouvernement avait commis une erreur. La question que je pose au premier ministre ne vise qu'à . . .

**M. Clark (Yellowhead):** Tenez-vous en aux faits.

**Des voix:** Non.

**M. Broadbent:** Tiens, le premier ministre n'a pas admis qu'il avait fait une erreur. Qu'il nous dise ce qu'il en est.

Puisque le ministre des Approvisionnements et Services a dit qu'il agirait comme il l'a fait s'il devait reprendre cette décision, le premier ministre voudrait-il assurer à la Chambre que le gouvernement évitera à l'avenir d'adjuger un contrat, sans appel d'offres, à un parent d'un ministre de la Couronne?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** C'est aussi clair que ce qu'on a entendu la députée de New Westminster-Coquitlam déclarer aux nouvelles de Radio-Canada, ce midi. D'après elle, le NPD est en dehors de l'OTAN, alors que son chef a répondu: «Nous en faisons partie». Voilà la même certitude et le même raisonnement.

J'ai tenté de répondre à la question de mon collègue. Nous avons hérité de deux sortes de directives. L'une, que nous avons entrepris de revoir, concerne les membres du cabinet. Je ne pense pas qu'il nous soit possible de répondre à une question hypothétique ni qu'il convienne au député d'en poser. Tout ce que je peux dire c'est que nous voulons assurer les plus hautes normes de conduite possibles dans l'exercice d'une charge publique. Nous avons deux sortes de directives que nous avons entrepris de revoir et d'améliorer au profit du gouvernement et au profit de la Chambre des communes.

#### LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, la question que j'ai posée au premier ministre n'était pas hypothétique. Elle était directe et claire. Ce que je veux c'est que le gouvernement prenne une décision politique. Le premier ministre voudrait-il assurer à la Chambre que le gouvernement conservateur s'abstiendra d'adjuger à l'avenir une soumission sans appel d'offres à un proche parent d'un ministre de la Couronne? C'est très clair. La réponse est-elle oui ou non?